



Ecole primaire et maternelle **Saint Joseph**

101, rue Henri Grobon – 01705 MIRIBEL Cedex

☎04.78.55.29.66 Fax : 04.78.55.26.73

Courriel : contact@saintjoseph01.fr

Année scolaire 2021/2022

Informations de Rentrée

Chers parents,

Nous aurions souhaité commencer cette année dans d'autres conditions mais les modalités sanitaires ne nous laissent pas le choix. Comme vous l'avez lu, pas de réunion plénière ce jeudi matin et un protocole qui vous sera envoyé par mail.

Pour que l'année scolaire se passe au mieux voici quelques consignes et informations :

1. DOSSIER DE RENTREE :

Votre enfant vous remet aujourd'hui un dossier complémentaire.

Merci de remplir scrupuleusement les fiches et de les rapporter au plus vite à l'école, vous pouvez faire transiter les documents par votre enfant qui doit les sortir du cartable et les remettre à l'enseignante de sa classe.

Pensez à rendre le coupon de la Mutuelle St Christophe ou un justificatif d'assurance avant le **24 Septembre 2021**. Sans réponse de votre part, nous facturerons automatiquement une assurance à la Mutuelle St Christophe.

2. LIAISON ECOLE / FAMILLE :

ECOLIEN

Cet outil qui a été distribué à chaque élève de Saint Joseph, est un agenda qui dispose d'un espace pour noter les devoirs (pour les élémentaires) ; une pochette plastique de liaison, intégrée au protège-cahier : pour transmettre des documents ; un espace cahier de liaison faisant office de carnet de correspondance pour notifier les absences et les échanges parents / enseignants.

Nous vous demandons de le vérifier quotidiennement et de signer systématiquement toutes les informations s'y trouvant et de valider que votre enfant l'ait dans son cartable tous les matins. Votre signature étant notre preuve que vous avez bien pris connaissance des informations.

Merci de nous signaler toute absence, avec le motif, le jour même au 04.78.55.29.66 et en remplissant ECOLIEN au retour de votre enfant à l'école.

3. HORAIRES :

Ouverture des portes

<u>Maternelle</u>	8h15	13h20
<u>Primaire</u>	8h00	13h20

ATTENTION MODIFICATION DU PORTAIL D'ENTREE :

Si vous arrivez entre 7h30 et 7h45 vous devrez utiliser le portail principal (côté église) et au-delà de 7h45 jusqu'à 8h30, l'entrée a lieu à la grille côté poste. Les externes doivent attendre devant ce portail, et, au signal du surveillant de service, pour pénétrer dans la cour.

Horaires des cours :

Les cours ont lieu Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi :

<u>Matin :</u>	Maternelle	8h15 / 11h15	<u>Après -midi :</u>	13h30 / 16h30
	Elémentaire	8h15 / 11h30		13h30 / 16h30

Temps d'accueil en maternelle de 8h15 à 8h30 : L'accueil se fait dans la classe, pour qu'il soit réussi il est souhaitable que tous les enfants se sentent reçus, pris en compte, écoutés; que chacun trouve sa place.

Au-delà de 8h30, la maitresse ne peut plus prendre ce temps. Nous vous demandons donc d'être respectueux de l'horaire afin de faciliter le bon fonctionnement des classes.

4. EQUIPE PEDAGOGIQUE :

CYCLE 1 : APPRENTISSAGES PREMIERS

Petite Section : PS

Madame Camille DENOYELLE – Professeur des Ecoles

Madame Laurence GELVE – ASEM principale

Moyenne Section : MS

Madame Sylvie SINOIR – Professeur des Ecoles

Madame Karine DURAND – ASEM principale

Grande Section : GS

Madame Ludivine BUFFERNE – Maître auxiliaire

Madame Gislaine BESSON – ASEM principale

CYCLE 2 : APPRENTISSAGES FONDAMENTAUX

Cours Préparatoire : CP

Madame Perrine BILLAUX – Professeur des écoles

Cours Élémentaire 1 : CE1

Madame Christine PAILLASSON/Madame Coline MATHIAS - Professeur des Ecoles

Cours Élémentaire 2 : CE2

Madame Emmanuelle MIKDAD – Professeur des Ecoles

CYCLE 3 : APPRENTISSAGES APPROFONDISSEMENTS

Cours Moyen 1 : CM1

Madame Laureen BERLIET – Professeur des Ecoles

Cours Moyen 2 : CM2

Madame Edith CLAVIERE – Professeur des Ecoles

Cours Moyen 1/ Cours moyen 2 : CM1/CM2

Madame Astrid CARETTE (3 jours) – Professeur des Ecoles

Madame Marine DEMAREST (1 jour) – Professeur des Ecoles

POSTE INTER-ECOLES : ASH

Enseignante spécialisée : Madame Laurence SALAS (Jeudi et vendredi)

5. PLAN VIGIPIRATE :

L'accueil aux heures d'entrée du matin, au portail principal et celui de l'école, sera assuré par un adulte, un contrôle visuel des sacs pourra être effectué et l'identité des personnes étrangères à l'établissement sera vérifiée. Les élèves inscrits à la garderie du matin devront présenter leur ECOLIEN.

A partir de 16h50, le portail école sera fermé, les élèves de l'étude/garderie seront récupérés en entrant par le portail principal.

En journée l'ouverture du portail principal se fera par l'interphone.

Une vidéo surveillance de tous les portails a été mise en place et une clôture intérieure a permis de créer un sas pour obliger les visiteurs à passer par l'accueil. Il est demandé aux familles de ne pas s'attarder devant les portes d'accès pendant la dépose ou la récupération de leurs enfants et entre 16h30 à 16h50 dans la cour de la maternelle.

Attention l'accueil du matin décalé en maternelle devra se terminer à 8h30, il ne sera plus possible de passer par le portillon école après. Pour le soir, l'étude et garderie commençant à 16h50, il ne sera plus possible de passer par ce portillon au-delà.

6. PROTOCOLE SANITAIRE :

Chaque famille va recevoir par mail le protocole en vigueur à la rentrée. Il est surement appelé à être modifié soit pour s'adapter à la réalité de terrain ou soit si les conditions sanitaires devaient se modifier. Sachez que nous serons très vigilants sur son respect.

7. ACTIVITES DIVERSES :

Sports : chaque semaine suivant l'emploi du temps de la classe

Musique : dans toutes les classes, avec un intervenant de la CCMP le lundi.

Catéchèse : Eveil à la foi en maternelle, 1 à 2 fois par mois
Catéchèse pour les enfants inscrits, CE2/CM1/CM2 : le vendredi ou mardi en petits groupes, CE1 : le mardi matin, CP : à définir.
Nous avons besoins de bénévoles pour animer les séances de caté, nous assurons la formation au parcours ainsi qu'un accompagnement dans l'animation, si vous avez un peu de temps à consacrer à l'éducation à la foi de nos enfants, n'hésitez pas à me le signaler, merci.

APC : Ils seront placés en fonction des enseignantes soit de 16h30 à 17h30 ou/et sur le temps méridien. La participation se fait sur autorisation des parents.
Des informations complémentaires et détaillées vous seront communiquées prochainement.

8. REUNIONS DE PARENTS :

ATTENTION : Comme l'année dernière, elles se dérouleront dans la classe de votre enfant, **de 16 heures 45 à 17 heures 45 sauf les maternelles 17h00 à 18h00.**

Les enfants scolarisés chez nous ne sont pas autorisés à participer à la réunion mais peuvent, sur votre demande, être accueillis gratuitement en surveillance dans la cour.
Attention, ces soirs là les devoirs ne seront pas faits.

Mmes DENOYELLE	PS	Jeudi 16 septembre
Mme SINOIR	MS	Mardi 21 septembre
Mme BUFFERNE	GS	Lundi 6 septembre
Mme BILLAUX	CP	Jeudi 9 septembre
Mme MATHIAS	CE1	Lundi 6 septembre
Mme MIKDAD	CE2	Mardi 14 septembre
Mme BERLIET	CM1	Lundi 13 septembre
Mme CARETTE/DEMAREST	CM1/CM2	Lundi 13 septembre
Mme CLAVIERE	CM2	Mardi 7 septembre

9. RESTAURANT SCOLAIRE :

Le service de repas servis par l'établissement est assuré 4 jours par semaine, le lundi, mardi, jeudi et vendredi. **Tarif : 5,40 €.**

Vous pouvez gérer le compte cantine de votre enfant grâce à l'application « PASSAGE » sur le site « Ecole Directe ». Mais le principe est toujours le même : **le compte doit être approvisionné à l'avance.**

Rappel : Le fait de cumuler fréquemment des soldes négatifs par les familles pourrait entraîner l'établissement à changer son mode de gestion des inscriptions à la cantine et le paiement des repas.

Le centre scolaire favorise le règlement par CB mais il est toujours possible de passer à l'accueil de l'Institution afin d'être toujours positif.

Merci d'être attentifs à la façon dont vous gérez ce système pour nous permettre de le maintenir car je rappelle que l'inscription du CP au CM2 se fait le matin à 8h30 par les

enfants ; et pour les maternelles, l'adulte accompagnateur met la carte cantine dans la boîte aux lettres : « Je mange à la cantine » ou « je ne mange pas à la cantine ».

En cas de changement après 9h00, tout repas commandé sera dû et ne sera pas remboursé.

Un enfant qui mange à la cantine n'est pas autorisé à quitter l'établissement après le repas. Pour des raisons d'équilibre alimentaire et de législations les goûters sur les temps de récréation ne sont plus autorisés pour les élémentaires. Il est toutefois conservé à la garderie du soir sous la responsabilité d'un surveillant.

10. GARDERIES / ETUDE :

Garderie du soir :

De la PS à la GS, la garderie a lieu au rez-de-chaussée de la maternelle de 16h50 à **17h45 puis au 1^{er} étage du bâtiment Afrique jusqu'à 18h15**. Elle est payante. Vous pouvez venir chercher votre enfant directement à l'entrée de sa salle quand vous voulez (sortie libre) mais toute garderie entamée sera due en totalité. Les familles doivent absolument respecter le début de la garderie soit 16h50. Ce dépassement entraînera une facturation complémentaire.

Etude du soir :

A partir du CE1 et jusqu'au CM2, l'étude a lieu au premier étage d'Afrique, certains CM2 pourront rejoindre l'étude collège et un nouveau groupe sera mis en place.

Vous pouvez venir chercher votre enfant soit à 17h30, en l'attendant à l'accueil soit à 17h45 puis sortie libre jusqu'à 18h15 en allant le chercher directement dans sa salle. Toute étude entamée sera due en totalité.

Merci de respecter scrupuleusement les horaires. Passé 18h15, des frais supplémentaires de 10,00 € seront appliqués pour payer le temps supplémentaire assuré par la surveillante.

Pour les utilisateurs occasionnels, le ticket doit être fourni à l'arrivée de l'enfant, à prendre à l'accueil.

RAPPEL VIGIPIRATE à partir de 16h50 il n'y aura plus qu'une seule entrée en fonctionnement, celle de l'entrée principale (à côté de l'Eglise) !

11. CONGES SCOLAIRES :

TOUSSAINT	Du vendredi 22 octobre au lundi matin 8 novembre 2021
NOEL	Du vendredi soir 17 décembre au lundi matin 3 janvier 2022
HIVER	Du vendredi soir 11 février au lundi matin 28 février 2022
PRINTEMPS	Du vendredi soir 15 avril au lundi matin 2 mai 2022
ASCENSION	Du mardi soir 24 mai au lundi matin 30 mai 2022
PENTECOTE	lundi 6 juin 2022

Je suis à votre disposition tout au long de l'année scolaire.

Si vous souhaitez me rencontrer, merci de prendre un rendez-vous à l'accueil.

Mon agenda y est géré en temps réel, en fonction du planning des activités et des réunions.

L'ensemble de l'équipe se joint à moi pour souhaiter, malgré la situation sanitaire, à chacun de nos élèves une belle rentrée dans la joie et une bonne année scolaire.

Corinne ROLE
Chef d'établissement ECOLE